

## FORMATION 2017

### Les mineurs isolés étrangers (MIE) ou mineurs non accompagnés (MNA) en France

#### PRESENTATION / CONTEXTE

L'accompagnement des mineurs étrangers isolés en vue de préparer leur arrivée à la majorité requiert de s'y prendre dès leur prise en charge dans les foyers, en raison des nombreux obstacles d'ordre administratif rencontrés et d'une application souvent restrictive de leurs droits. L'établissement d'un état civil sûr et la justification de leur identité, les choix de formation scolaire ou professionnelle, la demande d'un titre de séjour et la poursuite de leur protection après 18 ans supposent de connaître les textes, les procédures et les démarches à entreprendre afin de favoriser le respect de leurs droits et leur insertion dans la société française.

#### CONTENU DE LA FORMATION

- L'entrée dans le dispositif de protection : mise à l'abri des MIE et procédure d'évaluation de leur minorité et de leur isolement avant leur prise en charge par les conseils départementaux.
- La représentation légale de l'enfant mineur
- La vérification de leur état civil, sa reconstitution en cas d'absence et les dangers des tests osseux
- Le droit des MIE à la formation professionnelle et la délivrance d'une autorisation de travail pour les contrats d'apprentissage
- La poursuite de leur protection à 18 ans par les conseils départementaux
- Préparer la demande de carte de séjour et connaître les conditions à remplir

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation applicable à chacun des thèmes de formation
- Apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets
- Identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étrangers afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée
- Améliorer l'orientation et/ou l'accompagnement des publics

#### METHODE ET OUTILS UTILISES

- Chaque session regroupe 15 à 20 personnes
- La formation est assurée par des membres d'Espace, juriste et spécialiste des problèmes traités
- Chaque stagiaire reçoit un dossier composé des principaux textes législatifs et réglementaires en vigueur et des documents élaborés par Espace sur les questions étudiées
- Les sessions s'appuient ainsi non seulement sur la connaissance des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets de situations rencontrées par les participant.e.s ou proposés par le formateur
- Le temps d'échange sur des études de cas permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation

#### INTERVENANT

**Hervé GOUYER**

Formateur et responsable du pôle juridique d'Espace

**MODALITES PRATIQUES** voir sur le site d'Espace : <http://www.espace.asso.fr/spip.php?rubrique2>